

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>11<sup>ème</sup></b>
Nom de site	ROQUETTE_BIS	Numéro	10098U5
Adresse du site	<b>142, rue de la Roquette</b>	Hauteur	R+9 (31,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>19/05/2020</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>31/12/2020</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>01/03/2021</b>

Historique et contexte	<b>Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent</b>
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 14°, 155° et 280°.		
Distance des ouvrants	Skydome d'accès terrasse à 0,45 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 14° <4V/m - 155° <5V/m - 280° <5V/m 5G : 14° <2V/m - 155° <2V/m - 280° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	33 m azimut 14° ; 33,25 m azimut 155° ; 33 m azimut 280°		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 14°, 155° et 280° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antenne	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

**Date :**

**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole primaire	144 rue de la Roquette	R+3 16m	NON	25m	<1
2	Accueil des jeunes enfants	3 rue Pache	R+3 16m	NON	51m	<1
3	Accueil des jeunes enfants	117 Bd Voltaire	R+3 16m	NON	99m	<1
4	Collège Alain Fournier	87 rue Léon Frot	R+3 16m	NON	56m	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 14°	Azimut 155°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	19.50	25.50	25.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 14, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 155, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.





## Vue des Azimuts

Azimut 14°



Azimut 155°



Azimut 280°

